



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

BROCHURE DE CONVOCATION

JEUDI 19 DECEMBRE 2019 A 10H
au 11, rue Madeleine Reberieux
Parc des forges – Le Terracotta
67200 Strasbourg



Table des matières.....
I. Invitation	3
II. Ordre du jour.....	4
III. Projet de résolutions	4
IV. Exposé de la situation	5
1. Présentation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.....	5
2. Evènements depuis la clôture au 31.12.2018	6
3. Evolution prévisible du Groupe et de la Société.....	11
V. PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE	12
1. Si vous souhaitez assister personnellement à l'Assemblée Générale	12
2. Si vous ne souhaitez pas assister personnellement à l'Assemblée Générale.....	12
3. Vous souhaitez céder vos actions avant l'Assemblée Générale après avoir exprimé votre vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission ou une attestation de participation	14
4. Questions écrites et demande d'inscription de projets de résolution par les actionnaires.....	14
VI. Formulaire de vote	15
VII. Demande d'envoi de documents et de renseignements complémentaires.....	18



I. INVITATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - JEUDI 19 DECEMBRE 2019 A 10H

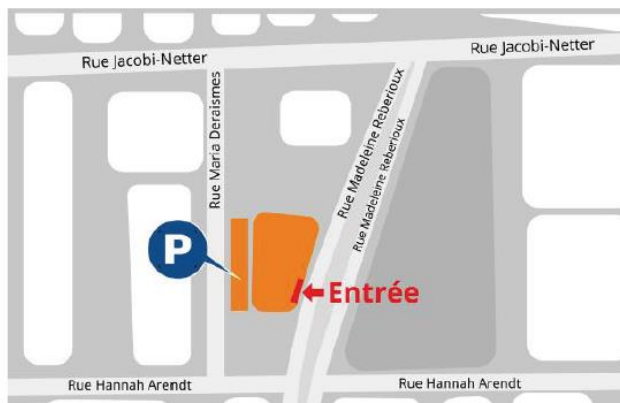
COMMENT VENIR À L'ASSEMBLÉE DE 2CRSI ?

ADRESSE

2CRSI
11 rue Madeleine Reberrioux,
Parc des Forges - Le Terracotta,
67200 Strasbourg



PLAN D'ACCÈS



Le parking se situe au niveau de la rue Maria Deraismes.

L'entrée est au niveau de la rue Madeleine Reberrioux.

Transport en commun

Tramway A - Arrêt : Dante
Tramway D - Arrêt : Dante
Bus - Ligne 50 et Ligne 50A -
Arrêt : Forges

En voiture

Coordonnées GPS :
N 48°35'09.2" / E 7°42'23.5"

En train

Gare TGV de Strasbourg

En avion

**Aéroport de
Strasbourg-Entzheim**

CONTACT

Numéro de téléphone de l'accueil : +33 3 68 41 10 60



II. ORDRE DU JOUR

Les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au dernier jour du mois de février ;
- Modification de l'article 17 des statuts de la société ;
- Pouvoirs pour les formalités.

III. PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution - Modification de la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au dernier jour du mois de février

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social qui seront dorénavant le 1^{er} mars et le dernier jour du mois de février de chaque année.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 14 mois, du 1^{er} janvier 2019 au 29 février 2020.

Deuxième résolution – Modification de l'article 17 des statuts de la société

L'Assemblée Générale, en conséquence de la première résolution qui précède, décide de modifier le premier alinéa de l'article 17 des statuts de la société qui sera désormais rédigé comme suit, le reste de l'article demeurant inchangé :

« ARTICLE 17 - EXERCICE SOCIAL - COMPTES

L'exercice social a une durée de douze mois. Il commence le 1er mars et finit le dernier jour du mois de février de chaque année. »

Troisième résolution – Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises



IV. EXPOSE DE LA SITUATION

1. Présentation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

2CRSi est une société innovante qui conçoit et produit des serveurs informatiques performants, sur-mesure et durables. L'introduction en bourse en 2018 a permis au Groupe de poursuivre son développement en s'appuyant sur la croissance externe, le développement international et l'effort continu de Recherche et Développement.

Au 31 décembre 2018, la société affiche une forte progression de son chiffre d'affaires pour atteindre 65 M€ et une accélération de sa rentabilité opérationnelle avec un EBITDA de 6,1 M€ et un taux de marge de 9,3% surperformant ainsi l'objectif de 8% annoncé lors de l'introduction en bourse.

L'année 2018 a été rythmée par plusieurs faits marquants :

Financement de la croissance

En juin 2018, la Société a réalisé avec succès son introduction en bourse sur le marché d'Euronext Paris et levé dans ce cadre un montant de 50,3 M€ après exercice intégral de l'option de surallocation, le 5 juillet 2018.

Le 3 juillet 2018, le Groupe a confié à Portzamparc Groupe BNP Paribas la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les titres 2CRSi admis aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris à compter du 6 juillet 2018. Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 300.000 € a été affectée au compte de liquidité.

Dans le cadre de l'accompagnement au développement du Groupe et de la Société une enveloppe de financement de 10 M€ a été débloquée auprès du groupe BNP.

Croissance externe

Le 4 avril 2018, le Groupe a procédé à l'acquisition de 80% des titres de la société Tranquil PC Limited. Cette acquisition renforce le positionnement de 2CRSi en tant que fabricant de solutions de serveurs basse consommation et élargit son expertise et sa gamme de produits. Tranquil PC conçoit et produit des mini datacenter portables (clusters multi-nœuds compacts) et des solutions informatiques adaptées à une utilisation en milieux non conventionnels (systèmes embarqués et endurcis).

Le 29 décembre 2018, 2CRSi a pris une participation de 12,45% dans la société Gamestream qui fournit des solutions de gaming en streaming de haute qualité. Gamestream prévoit une levée de fond pour 2019, le lancement de ses produits en Asie et au Moyen Orient puis un développement sur les marchés européens et américains. Le déploiement de ces services est réalisé en partenariat avec des Opérateurs Telecom et des groupes hôteliers internationaux, à qui Gamestream apporte une solution clé en main sur différents supports (TV, PCs, Smartphones, Tablettes).



Développement International

Soucieuse d'accompagner ses clients dans leur développement à l'international, la société a étendu sa couverture géographique avec l'ouverture d'une filiale à Dubaï. Le Groupe devrait par ailleurs poursuivre son expansion internationale.

Partenariats technologiques

En octobre 2018, 2CRSI est devenu membre Platinum d'Open Compute Project (OCP), communauté mondiale qui revisite la conception des serveurs informatiques. Ce nouvel engagement constitue un atout supplémentaire et différenciant pour aller encore plus loin dans le développement d'infrastructures de très haute performance en optimisant le CAPEX et l'OPEX des infrastructures IT.

La société a également noué un partenariat commercial et technologique avec Asperitas dans le but de développer de nouvelles solutions de serveurs immergés pour des clients attentifs à l'impact écologique et financier de la consommation électrique de leurs infrastructures. Asperitas est une société néerlandaise spécialisée dans le Green IT.

Structuration des équipes

2018 a également été marqué par le renforcement des équipes y compris à des postes stratégiques avec le recrutement de profils expérimentés. Des profils variés et complémentaires qui se caractérisent par une expertise forte dans leurs domaines d'activité ; Hubert Mathis à la direction des opérations, Benoit Baron à la direction commerciale et Christian Tourneur aux achats. La Direction financière a accueilli début 2019 Valérie Bouleau en qualité de Directeur Financier et Alexandra Schrapp en qualité de Directeur Business Finance. Stéphane Coutanson a quant à lui rejoint le Groupe pour piloter le pôle de Recherche et Développement.

Le Groupe a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites. Elles seront effectivement acquises à l'expiration d'un délai de cinq (5) ans à compter de la décision du conseil d'administration de la Société d'attribuer gratuitement des actions, soit le 13 décembre 2023, sous réserve de présence au sein du Groupe conformément aux dispositions prévues par le Règlement du plan n°1 2018.

2. Evènements depuis la clôture au 31.12.2018

2.1 Les évènements marquants du 1^{er} semestre 2019

Croissance externe

Début 2019, le Groupe s'est agrandi avec la création de la filiale Green Data, détenue à 55% par 2CRSi et à 45% par la société Azur Datacenter. Green Data s'est installée depuis le 15 avril 2019 dans des locaux situés à Nanterre.



Développement International

La Société et le distributeur informatique « SNB Middle East », ont annoncé la signature d'un accord de distribution au Moyen-Orient. Ce partenariat renforcé est une étape importante pour la croissance des activités du Groupe dans la région. « SNB Middle East » est un distributeur de logiciels et de matériel à valeur ajoutée qui soutient les revendeurs et les intégrateurs dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC). Ce nouvel accord étend le partenariat à l'ensemble du portefeuille de produits du Groupe.

Partenariats technologiques

Début 2019, le Groupe a annoncé son partenariat avec VCINITY afin d'étoffer son portefeuille de produits et proposer une solution d'exploitation des données sans contrainte de distance.

2.2 Résultats semestriels au 30 juin 2019

2019 constitue une année charnière pour le Groupe 2CRSi avec une priorité : consolider son organisation pour atteindre ses objectifs de croissance et de rentabilité. Cette transformation, nécessitant des investissements importants, a été au cœur du premier semestre.

Augmentation des effectifs et renforcement des équipes dirigeante Sur la période, les efforts ont particulièrement porté sur le renforcement des équipes. L'effectif à fin juin s'établit ainsi à 136 collaborateurs (contre 93 un an plus tôt). Une place importante a été accordée aux fonctions marketing et commerciales afin de permettre au Groupe de démultiplier son potentiel de développement en France et à l'international. L'équipe dirigeante a également été renforcée avec plusieurs nominations importantes sur des fonctions stratégiques (Direction Générale, R&D, Finance, Marketing et Ressources Humaines en particulier). L'arrivée de ces nouvelles ressources expérimentées constitue un atout décisif dans l'atteinte des ambitions du Groupe.

Intensification des efforts marketing et commerciaux

Le Groupe est actuellement en discussions avancées avec différents clients et prospects, augurant d'une bonne dynamique commerciale au cours des prochains mois. En outre, le réseau de distributeurs a également été étendu avec de nouveaux partenaires commerciaux au Moyen Orient et en Europe de l'Est. Enfin, un effort significatif est réalisé pour accroître la visibilité du Groupe grâce à la participation à de grands salons internationaux (23 événements programmés sur l'année dont 12 au premier semestre).

Autre axe technologique fort : la contribution à l'OCP, organisation mondiale dont la mission est de concevoir des serveurs informatiques combinant efficacité, évolutivité et respect de l'environnement. 2CRSi est désormais au cœur de cette communauté, véritable moteur en matière d'innovation et de visibilité commerciale.

Développement des activités de services grâce aux datacenters Avec sa nouvelle filiale Green Data, 2CRSi dispose aujourd'hui d'un datacenter de 6MW à Nanterre qualifié Tier 3+. Grâce aux



investissements en équipements et installations engagés au cours du semestre, 2CRSi bénéficie d'un potentiel d'activité important dans ce centre pour des services d'hébergement de serveurs (appartenant au client) et de location de puissance de calcul.

Des résultats qui reflètent la transformation en cours

Un chiffre d'affaires en baisse par rapport au premier semestre 2018. Au titre du premier semestre, 2CRSi enregistre un chiffre d'affaires de 21,47 M€, en baisse de 15% par rapport à la même période en 2018. En excluant les contributions du premier client 2018 sur le premier semestre 2018 et 2019, la croissance du chiffre d'affaires aurait été de plus de 50%, illustrant la diversification engagée de la base de clients.

Une progression de +56% à l'international

Au-delà de cette évolution de l'activité, le semestre a permis au Groupe d'étendre ses positions à l'international avec le renforcement des équipes aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et à Dubaï. Ainsi, les livraisons facturées hors de France progressent de +56% à 12,7 M€ sur le semestre, ce qui représente plus de 59% de l'activité de 2CRSi, contre 32% au premier semestre 2018.

La marge brute progresse de 2,1 points, passant de 21% à 23,1% du chiffre d'affaires. Les charges externes affichent une progression de +43%, reflétant notamment l'intensification des efforts marketing et commerciaux. Les charges de personnel augmentent de +109% et représentent 17,1% du chiffre d'affaires contre 7% sur le premier semestre 2018. Cette hausse des coûts d'exploitation pèse mécaniquement sur l'EBITDA, négatif à hauteur de (840) k€. Les dotations aux amortissements et provisions progressent de 0,6 M€, intégrant les investissements importants réalisés dans le datacenter de Nanterre. Au total le résultat opérationnel est négatif à (2,2) M€. Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net consolidé part du Groupe est négatif à hauteur de (2,2) M€.

Une situation financière solide

Pour accompagner son plan de marche offensif, 2CRSi s'appuie sur une structure financière solide avec plus de 49 M€ de capitaux propres et une trésorerie de 5,5 M€.

Les dettes financières brutes augmentent de 12 M€ sur le premier semestre 2019 portées notamment par l'augmentation des dettes de locations à hauteur de 14 millions d'euros (dans la norme IFRS16 appliquée par la société depuis le 1er janvier 2016).

2.3 Les événements marquants du 2^{ème} semestre à date

Contrat AIRBUS

2CRSi remporte avec AIRBUS et Submer Technologies un contrat pour la fourniture de serveurs de calcul de très haute performance qui seront utilisés par une agence européenne de lutte contre la criminalité.



Ce succès commercial porte sur le déploiement de serveurs OCtoPus 1.8B pour un total 3744 cœurs Intel® Xeon® CPU et plus de 7,45 Millions de cœurs NVIDIA® CUDA®. Ces serveurs, au format OCP (Open Compute Project) ont été spécialement conçus pour fonctionner dans des bacs de refroidissement par immersion développés par SUBMER TECHNOLOGIES.

Dans le cadre de ce projet AIRBUS, l'association des serveurs 2CRSi et des bacs de refroidissement SUBMER TECHNOLOGIES offre une réduction encore supérieure de la consommation d'énergie par la suppression de la climatisation : les serveurs sont immergés dans un liquide de refroidissement diélectrique lui-même refroidi par un circuit d'eau.

Prise de participation dans le capital de BLADE

Le 29 octobre, 2CRSi a procédé à une prise de participation de 2 millions d'euros dans la société Blade, spécialiste du Cloud Computing et membre du Next40.

Cette prise de participation a été réalisée dans le cadre de l'augmentation de capital menée par Blade afin de financer son développement rapide. A l'occasion de cette opération clôturée le 28 octobre 2019, 33,5 M€ ont été levés auprès d'actionnaires historiques et de nouveaux investisseurs. L'investissement de 2CRSi a été réalisé par conversion de créances.

Acquisition de Boston Ltd

Le 18 novembre 2CRSi a procédé à l'acquisition de Boston Limited, référence mondiale dans l'intégration, le marketing et la commercialisation d'équipements informatiques bénéficiant des technologies les plus avancées du marché.

Avec cette opération, 2CRSi franchit une étape clé dans son développement et élargit considérablement ses positions à l'international. Au-delà des complémentarités géographiques, le nouvel ensemble va bénéficier de fortes synergies commerciales et d'importantes économies d'échelle. Enfin, ce rapprochement s'appuie sur les relations de longue date entre les deux groupes et leurs dirigeants. Au-delà de cette connaissance commune, la complémentarité des expertises de 2CRSi (concepteur et fabricant) et Boston Limited (intégrateur et distributeur à valeur ajoutée) a été au cœur de cette opération.

Groupe familial créé au Royaume-Uni en 1992, Boston Limited s'appuie sur 170 collaborateurs et a dégagé sur son exercice 2018-2019 (1^{er} mars 2018 – 28 février 2019), un chiffre d'affaires consolidé de 89,5 millions de GBP, pour un EBITDA de 2 millions de GBP. Au cours du premier semestre 2019 (1^{er} mars - 31 août 2019), le chiffre d'affaires de Boston Limited s'est élevé à plus de 41 millions de GBP, pour un EBITDA de 2 millions de GBP.

Extension de la couverture internationale

Commercialisant une gamme étendue d'équipements informatiques haut de gamme, le groupe Boston Limited dispose d'une force de vente de près de 60 commerciaux opérant dans plus de 40 pays parmi lesquels le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Inde et la Russie. Sur l'exercice 2018-2019, Boston Limited a réalisé 53% de son chiffre d'affaires au Royaume-Uni, 32% dans le reste de l'Europe (principalement en Allemagne) et 15% dans le reste du monde.



Avec Boston Limited, 2CRSi comptera désormais près de 70 commerciaux déployés sur tous les continents et profitera d'un réseau de distribution étendu, permettant de renforcer sa couverture géographique.

Activité renforcée sur des marchés stratégiques, diversification de la clientèle

Boston Limited a développé un portefeuille de plus de 1 500 clients sur des secteurs diversifiés : serveurs informatiques haute performance (HPC), télévision et streaming (« *Broadcast* »), effets spéciaux (VFX), Intelligence Artificielle (IA), « Gaming », réalité augmentée (VR), etc. Dernièrement, la société a engagé avec succès une diversification vers de nouveaux marchés porteurs et fortement contributifs à la rentabilité tels que l'analyse de génomes (« *Genomics* »), les villes intelligentes (« *Smart Cities* ») et les télécommunications. L'acquisition permet ainsi à 2CRSi d'élargir son potentiel de croissance sur de nouveaux marchés et de franchir une étape importante dans sa stratégie de diversification de sa base clients.

Un enrichissement du portefeuille produits, levier d'appréciation des marges

Boston Limited, dont la marque et l'activité commerciale perdureront, bénéficiera de l'élargissement de son catalogue aux produits les plus innovants de 2CRSi tels que Octopus, Atlantis, ou encore les *Embedded Solutions* et *Edge Computers* « TranquilPC ». Cette évolution favorable du mix produits vers des équipements plus rentables constituera un levier d'appréciation des marges qui profitera au nouvel ensemble.

Des synergies de coûts multiples

L'intégration de Boston Limited permet de créer un acteur majeur du secteur, disposant d'une capacité démultipliée sur le plan commercial et marketing, en termes d'approvisionnement et d'innovation technique. Ceci permettra aux deux groupes d'améliorer leurs marges grâce à la mise en commun de ces ressources.

Des fondateurs investis dans la réussite du projet

Pour réussir l'intégration, 2CRSi va bénéficier de l'engagement des dirigeants et des équipes qui ont fait le succès de Boston Limited à travers le monde. Manoj Nayee et Dev Tyagi, co-fondateurs de Boston Limited, continueront ainsi à assurer la direction opérationnelle de l'entreprise en occupant respectivement les fonctions de Directeur des opérations et de Directeur commercial et marketing. Les relations de longue date entre les deux groupes et leurs dirigeants constitueront un atout décisif dans la réussite du projet commun.

Modalités de l'opération et financement de l'acquisition

2CRSi devient actionnaire à hauteur de 70% de Boston Limited et disposera du contrôle financier total de l'entreprise selon les règles IFRS. Le prix de base de la transaction est confidentiel ; à celui-ci pourront s'ajouter des compléments de prix au profit des actionnaires historiques conditionnés à l'atteinte d'objectifs d'EBITDA pour les exercices 2020 à 2023.



3. Evolution prévisible du Groupe et de la Société

Une accélération attendue de la dynamique commerciale

Au cours du second semestre, la structuration des équipes sera poursuivie avec de nouveaux recrutements programmés en particulier sur les fonctions commerciales et de recherche et développement.

L'activité du second semestre bénéficiera de l'exécution de plusieurs commandes importantes signées au cours des derniers mois (CERN, etc.). Une accélération des prises de commandes est également attendue, traduisant les premiers bénéfices des actions menées au cours des derniers mois (renforcement des équipes, extension du réseau de distribution indirect, salons, ...).

Dans ce contexte et au regard de la saisonnalité traditionnellement favorable, le chiffre d'affaires du second semestre devrait ressortir significativement supérieur à celui réalisé sur la première partie de l'année.

La recherche d'opportunités de croissance externe, axe majeur de développement présenté lors de l'introduction en bourse, sera également poursuivie avec l'objectif de concrétiser une opération prochainement.

Recherche et Développement

Nouvelles étapes dans la feuille de route R&D, renforcement du dispositif industriel En matière de R&D, les efforts ont porté sur l'optimisation des produits (densité de puissance, réduction des consommations d'énergie, rationalisation des gammes de serveurs pour un fonctionnement air/eau, etc.) mais aussi des process de production. Ces initiatives confortent l'avance technologique acquise par le Groupe et viennent sécuriser la forte montée en cadence des productions attendue au cours des prochains mois.

Intégration de Boston Limited et révision de la feuille de route du Groupe

Les trois mois suivant l'acquisition de Boston Limited seront consacrés au partage d'expertises entre les équipes, la valorisation des synergies commerciales, la définition du plan de marche commun et la promotion du nouvel ensemble auprès des clients des deux entreprises.

En début d'année 2020, 2CRSi sera en mesure de communiquer une feuille de route révisée pour le nouvel ensemble, tant en termes de niveau d'activité que de rentabilité.

La proposition de 2CRSi à l'Assemblée Générale de changer la date de clôture de son exercice social pour le porter du 31 décembre au 28 février permettrait d'aligner l'arrêté des comptes avec celui de Boston Limited et de présenter une situation plus conforme à la saisonnalité de l'activité traditionnellement forte sur les derniers mois de l'année.



V. PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE

1. Si vous souhaitez assister personnellement à l'Assemblée Générale

Pour l'actionnaire au nominatif

- Vous cochez la case A du formulaire, vous DATEZ et SIGNEZ la case prévue à cet effet au bas du formulaire et vous retournez le formulaire à BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex en utilisant directement l'enveloppe jointe à la convocation ; ou
- Vous pouvez demander par écrit une carte d'admission à BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex ; ou
- Vous vous présentez le jour de l'Assemblée directement au guichet spécialement prévu à cet effet muni d'une pièce d'identité.

Pour l'actionnaire au porteur

Vous devez demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de votre compte titres qu'une carte d'admission vous soit adressée. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'admission, vous devrez alors vous présenter à l'Assemblée muni d'une pièce d'identité et de votre attestation de participation justifiant l'inscription en compte de vos titres au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit le 17 décembre 2019 à zéro heure, heure de Paris.

2. Si vous ne souhaitez pas assister personnellement à l'Assemblée Générale

Vous pouvez choisir entre l'une des trois formules suivantes :

a. Voter par correspondance

Vous cochez la case « JE VOTE PAR CORRESPONDANCE » du formulaire, vous exprimez votre vote selon les modalités indiquées, vous DATEZ et SIGNEZ la case prévue à cet effet au bas du formulaire et retourner le formulaire comme indiqué ci-dessous :

Pour l'actionnaire au nominatif

Il conviendra de renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, à l'adresse suivante : BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex en utilisant directement l'enveloppe jointe à la convocation.

Pour l'actionnaire au porteur



Il conviendra de demander le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de l'intermédiaire qui gère vos titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée. Il sera fait droit aux demandes reçues au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Vous pourrez également télécharger ce formulaire qui sera mis en ligne sur le site de la Société au plus tard le vingt-et-unième jour précédant l'Assemblée Générale, soit le 28 novembre 2019 : <https://investors.2crsi.com/fr/documentation/>

Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration devra être accompagné d'une attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier et renvoyé à l'adresse suivante : BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Pour tous les actionnaires

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex, au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée, soit le 16 décembre 2019.

b. Donner pouvoir au Président

Dans ce cas, le Président émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil et un vote défavorable en cas contraire.

Vous cochez la case « JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE » du formulaire, vous DATEZ et SIGNEZ la case prévue à cet effet au bas du formulaire et vous retournez le formulaire comme indiqué ci-dessous :

Pour l'actionnaire au nominatif

Il conviendra de renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, à l'adresse suivante : BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex en utilisant directement l'enveloppe jointe à la convocation.

Pour l'actionnaire au porteur

Il conviendra de renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné d'une attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

c. Donner mandat aux fins de représentation à l'Assemblée

Vous cochez la case « JE DONNE POUVOIR A » du formulaire, vous indiquez les noms, prénoms et adresse de la personne à laquelle vous donnez pouvoir, vous DATEZ et SIGNEZ la case prévue à cet effet au bas du formulaire et vous retournez le formulaire comme indiqué ci-dessous :



Pour l'actionnaire au nominatif

Il conviendra soit de renvoyer le formulaire à l'adresse suivante : BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex en utilisant directement l'enveloppe jointe à la convocation soit de l'adresser par email à l'adresse paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com accompagné d'une copie recto verso de votre pièce d'identité.

Pour l'actionnaire au porteur

Il conviendra soit de renvoyer le formulaire à l'adresse suivante : BNP Paribas Securities Services – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex accompagné d'une attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier soit de l'adresser par email à l'adresse paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com accompagné d'une attestation de participation délivrée par votre intermédiaire financier ainsi que d'une copie recto verso de votre pièce d'identité.

Seules les notifications de désignation ou révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée. Afin que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être valablement prises en compte, les confirmations devront être réceptionnées au plus tard la veille de l'Assemblée, à 15h00 (heure de Paris).

3. Vous souhaitez céder vos actions avant l'Assemblée Générale après avoir exprimé votre vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission ou une attestation de participation

Tout actionnaire ayant déjà exprimé son vote, envoyé un pouvoir, demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation ne peut plus choisir un autre mode de participation. Il a toutefois la possibilité de céder tout ou partie de ses actions.

Cependant, si le transfert de propriété intervient avant le 17 décembre 2019 à zéro heure, heure de Paris, la Société invalidera ou modifiera en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. À cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifiera le transfert de propriété à la Société ou à son mandataire et lui transmettra les informations nécessaires.

Aucun transfert de propriété réalisé après le 17 décembre 2019 à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, ne sera notifié par l'intermédiaire habilité ou pris en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

4. Questions écrites et demande d'inscription de projets de résolution par les actionnaires

Il est précisé que le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'Assemblée conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce seront mis à disposition au siège social et mis en ligne sur le site internet de la société



<http://investors.2crsi.com/fr/bienvenue/> dès le 28 novembre 2019.

A compter de cette date et jusqu'au quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale, soit le 13 décembre 2019, tout actionnaire pourra adresser au Président du Conseil d'administration de la société des questions écrites, conformément aux dispositions de l'article R. 225-84 du Code de commerce. Ces questions écrites devront être envoyées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante investors@2crsi.com. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les demandes d'inscription de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires remplissant les conditions prévues par l'article R.225-71 du Code de Commerce doivent parvenir au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par télécommunication électronique à l'adresse suivante investors@2crsi.com, dans un délai de 25 jours (calendaires) avant la tenue de l'Assemblée Générale, conformément à l'article R.225-73 du Code de commerce. Les demandes doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte. Les demandes d'inscription de points à l'ordre du jour doivent être motivées. Les demandes d'inscription de projets de résolutions doivent être accompagnées du texte des projets de résolutions, assortis le cas échéant d'un bref exposé des motifs, ainsi que des renseignements prévus à l'article R.225-83 du Code de commerce si le projet de résolution porte sur la présentation d'un candidat au Conseil. L'examen de la résolution est subordonné à la transmission, par les auteurs de la demande, d'une nouvelle attestation justifiant de l'inscription des titres dans les mêmes comptes au deuxième jour précédant l'Assemblée Générale, soit le 17 décembre 2019 à zéro heure, heure de Paris.

VI. FORMULAIRE DE VOTE

Voir page suivante



IMPORTANT : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side
 Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - **Whichever option is used, shade box(es) like this date and sign at the bottom of the form**
 A. Je désire assister à cette assemblée et demande d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I wish to attend the shareholders' meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.
 B. J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

2CRSI
 Société Anonyme
 Au capital de 1 596 908,70 euros
 Siège social : 32 rue Jacobi Netter
 67200 STRASBOURG
 RCS 483 784 344 STRASBOURG

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
 Convoquée le 19 Décembre 2019 à 10H00
 11 rue Madeleine Reberfoux
 Parc des Forges - Le Terracotta
 67200 STRASBOURG

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account

Vote simple / Single vote

Vote double / Double vote

Nominatif / Registered

Porteur / Bearer

Nombre d'actions / Number of shares

Nombre de voix - Number of voting rights

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST
 Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Sur les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou la Direction, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en notifiant comme ceci la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.
 On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this

	Oui / Yes	Non/No	Abst/Abst
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
32	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
33	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
35	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
36	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
37	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
38	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
39	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
40	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
41	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
42	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
43	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
44	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
45	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Oui / Non/No / Yes / Abst/Abst
 A B C D E F G H I J K

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 Cf. au verso (3)
I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING
 See reverse (3)

JE DONNE POUVOIR A : Cf. au verso (4) / HEREBY APPOINT : See reverse (4)
 M., Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name
 Adresse / Address

ATTENTION : s'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement retournées à votre banque.
CAUTION : if it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf au verso (1)
 Surname, first name, address of the shareholder (Change regarding this information have to be notified to relevant institution, no change can be made using this proxy form). See reverse (1)

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting
 - Je donne pouvoir au Président de l'assemblée générale de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the general meeting to vote on my behalf.....
 - Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote blanc). / I abstain from voting (is equivalent to vote NO).....
 - Je donne procuration (cf. au verso renvoi (4)) à M., Mme ou Mlle, Raison Sociale pour voter en mon nom. / I appoint (see reverse (4)) Mr, Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf.....

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
 In order to be considered, this completed form must be returned at the latest
 sur 1^{ère} convocation / on 1st notification sur 2^{ème} convocation / on 2nd notification
 à la banque / to the bank sur 1^{ère} convocation / on 1st notification sur 2^{ème} convocation / on 2nd notification
 à la société / to the company **16 Décembre 2019**

Date & Signature





VII. DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Voir page suivante



2CRSI

Société anonyme au capital de 1.596.908,70 €

Siège social : 32, rue Jacobi Netter – 67200 Strasbourg

483 784 344 RCS Strasbourg

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

visés par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce

Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2019 à 10h

Je soussigné(e),

MME,
M.

Nom

Prénom

Adresse

.....

Adresse
électronique¹

Propriétaire de actions² de la société 2CRSI

demande l'envoi de documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2019 tels qu'ils sont visés par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce par voie postale.

Fait à, le

Signature :

¹ Conformément à l'article R.225-88 alinéa 3 du Code de Commerce, les propriétaires d'actions nominatives peuvent par une demande unique obtenir de la société l'envoi des documents de renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande en précisant les modalités d'envoi (postal ou mail), ainsi que, le cas échéant, l'adresse électronique. A cet égard il est précisé que l'envoi par voie électronique pourra être utilisé pour toutes les formalités prévues aux articles R.225-68 (convocation), R.225-72, R. 225-74, R.225-88 et R. 236-3 du Code de Commerce. Les actionnaires qui ont consenti à l'utilisation de la voie électronique peuvent demander le retour à un envoi postal trente-cinq jours au moins avant la date de l'insertion de l'avis de convocation mentionné à l'article R.225-67, soit par voie postale, soit par voie électronique.

² Joindre une attestation d'inscription en compte pour les actionnaires au porteur.